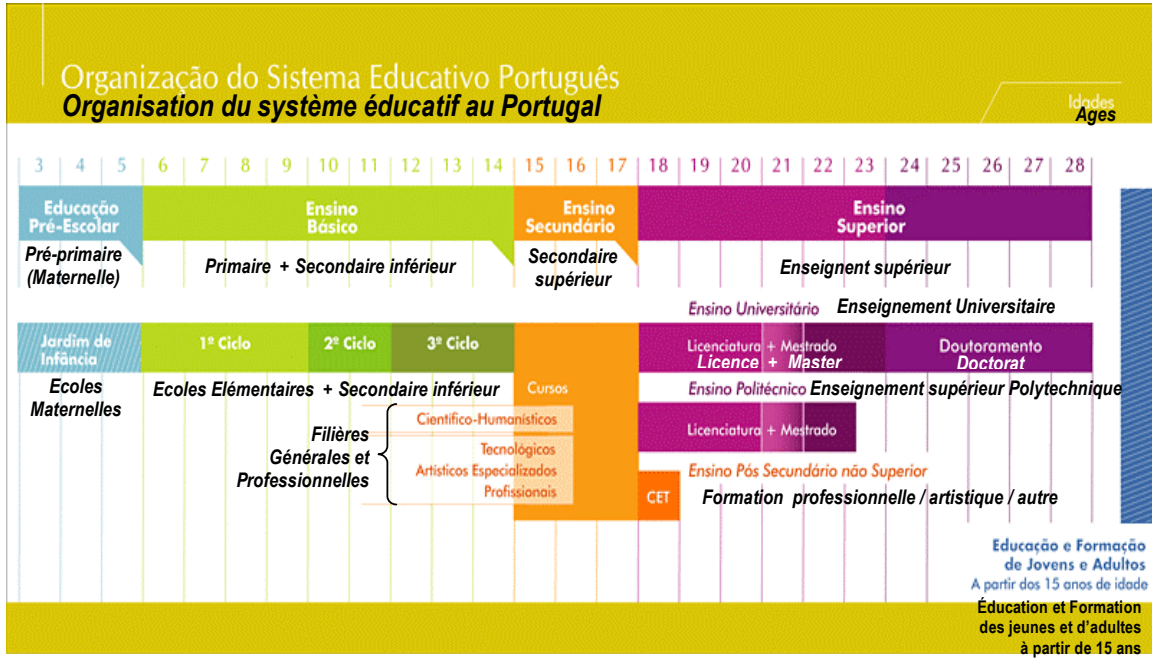
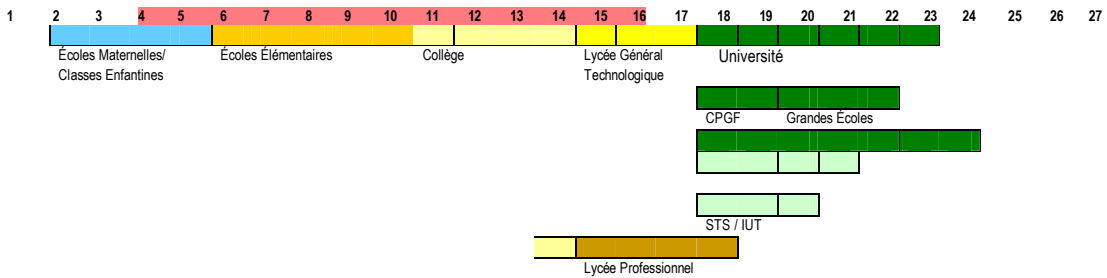


LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS PORTUGAIS ET FRANÇAIS

Organisation du système éducatif au Portugal



Organisation du système éducatif en France (2007/2008)



■ Périmaire non scolaire – CITE 0 (autre ministère que celui de l'Éducation)	■ Périmaire scolaire – CITE 0 (administration scolaire)
■ Primaire – CITE 1	■ Structure unique – CITE 1 + CITE 2 (continuité entre CITE 1 et CITE 2)
■ Secondaire inférieur général – CITE 2 (préprofessionnel inclus)	■ Secondaire inférieur professionnel – CITE 2
■ Secondaire supérieur général – CITE 3	■ Secondaire supérieur professionnel – CITE 3
■ Post-secondaire non supérieur – CITE 4	
■ Enseignement supérieur – CITE 5 A	■ Enseignement supérieur – CITE 5 B
■ Enseignement obligatoire à temps plein	■ Enseignement obligatoire à temps partiel

Source : Eurydice

Cadre Comparatif:

Scolarité Obligatoire et Lycée		
		
Scolarité Obligatoire	<p>*9 ans (de 6 à 15 ans)3 cycles (école élémentaire/collège) et la scolarité post-obligatoire (enseignement secondaire) - 3 ans dans des filières orientées vers la poursuite d'études et/ou vers l'insertion dans le marché du travail)</p>	<p>*10 ans (de 6 à 16 ans) *gratuit et laïque *école élémentaire, collège et lycée *il y a l'enseignement secondaire inférieur (4 ans au collège) et l'enseignement secondaire supérieur (3 à 4 ans au lycée)</p>
	<p>Maternelle</p> <p>*facultatif et gratuit *3 ans jusqu'à l'âge de 6 ans *réalisé en coopération avec la famille</p>	<p>*facultatif et gratuit *2-3 ans jusqu'à l'âge de 6 ans *petite section (2/3/4 ans) *moyenne section (4/5 ans) *grande section (5 6 ans)</p>
	<p>École / Collège</p> <p>*obligatoire et gratuit *9 ans (de 6 ans à 15 ans) *établissements publics, privés et coopératifs *3 cycles: → 1^{ème} cycle -4 ans(6 ans à 10 ans), un seul enseignant, classes mixtes, 24 élèves par classe (max.), 25 heures hebdomadaires, tous les jours de la semaine; évaluation descriptive → 2^{ème} cycle -2 ans (10 ans à 12 ans); classes de 24 à 28 élèves ; 17 cours par semaine avec une durée de 90 m chacun; LVE 1; établissements publics, privés et coopératifs ; plusieurs enseignants → 3^{ème} cycle -3 ans (12 ans à 15 ans); Plusieurs enseignants; LVE ; *évaluation avec une notation de 1 à 5; à la fin du cycle 3 il y a des épreuves d'examens</p>	<p>*obligatoire et gratuit; *10 ans (de 6 ans à 16 ans) *2 cycles dans le primaire: → 1^o cycle des apprentissages fondamentaux (école maternelle, CP et CE1) → 2^o cycle des approfondissements (CE2, CM1 et CM2); *936 heures réparties en 36 semaines; 26 heures par semaine, 6 heures par jour; *semaine de quatre jours *au collège il y a 3 cycles pédagogiques (observation et adaptation-classe de 6^{ème}; central - classe de 5^{ème} et 4^{ème}, et orientation- classe de 3^{ème} *au collège il y a une moyenne de 23 à 24 heures par semaine</p>
<p>Lycée</p> <p>*3 ans *filières orientées vers la poursuite d'études (scientifiques ou littéraires- 24 à 28 élèves par classe, 16 à 20 heures par semaine) et filières orientées vers la vie active (filières technologiques, artistiques et professionnelles)- responsabilité de Agence Nationale pour la Qualification; *dans les filières scientifiques et littéraires la notation est de 0 à 20 et à la fin du cycle les élèves sont soumis à des examens nationaux dans des matières spécifiques *dans les filières technologiques les élèves doivent avoir obtenu la moyenne au stage professionnel et à l'Epreuve d'Aptitude Technologique (PAT); *dans les filières artistiques les élèves doivent être reçus à l'Epreuve d'Aptitude Artistique (PAA) et à la Formation en contexte de travail (FCT) *dans les filières professionnelles les élèves doivent être reçus à l'Epreuve d'Aptitude Professionnelle (PAP) avec une note égale ou supérieure à 10 *les élèves des filières technologiques professionnelles doivent postuler à l'Enseignement Supérieur Polytechnique ou suivre des formations dans les Instituts de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (IEFP)</p>	<p>*3 ans (2nd à Ter) *au collège il ya 3 cycles pédagogiques (observation et adaptation-classe de 6e; central- classe de 5e et 4e, et orientation- classe de 3e *a l'issue de la classe de 3e, les élèves s'orienteront vers le lycée général et technologique soit vers le lycée professionnel;les cours ont une moyenne de 27 à 32 heures par semaine avec une durée de 55m chacune *le lycée général et technologique a une durée de 3 ans (2nd,1ere et Ter);avec le baccalauréat général et technologique les élèves peuvent accéder à l'université et à la fois entrer dans la vie active ou poursuivre leurs études en sections de techniciens supérieurs ou en Instituts Universitaires de Technologie *au lycée professionnel il y a une moyenne de 35 heures par semaine et les élèves peuvent aussi poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur et passer le CAP,BEP et le BP</p>	
Enseignement Supérieur		
<p>*enseignement supérieur et polytechnique *durée entre 4 et 6 ans *établissements publics et privés *Degrés Académiques: Maîtrise/Master/Doctorat *Entrée: enseignement secondaire complet</p>	<p>*il y a 4 types de formations: universitaires, classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs et écoles spécialisées *l'admission est conditionnée par l'obtention du baccalauréat *l'enseignement est donné à l'université, en EPA et dans les écoles supérieures privées</p>	
Éducation et Formation des Adultes		
<p>* les Centres Nouvelles Opportunités (CNO) ont pour objectif de répondre aux faibles niveaux de scolarisation des jeunes à travers la diversification des filières d'éducation et de formation, par l'augmentation du nombre de places destinées à la formation professionnelle et par l'exigence dans la garantie de meilleurs taux de réussite *Modalité de formation: - Cours Artistiques Spécialisés - Cours en Sciences-Humaines - Cours d'Apprentissage - Cours d'Éducation et de Formation - Cours Professionnels - Cours Technologiques - Cours des Écoles d'Hôtellerie et de Tourisme</p>	<p>*établissements d'enseignement publics *centres subventionnés par le ministère en charge de l'emploi –GRETA et AFPA *établissements dépendant des Chambres de Commerce et d'Industrie, Chambres des Métiers ou des Chambres d'Agriculture *organismes privés *collectivités locales *CNED- Centre National d'Enseignement à Distance</p>	

Pour plus d'informations consulter:

Ministère de l'Éducation Portugais – <http://www.min-edu.pt/>

Conseil de l'Europe: <http://www.eurydice.org/> - <http://eurymice.gepe.min-edu.pt/index.php>

<http://eacea.ec.europa.eu/portal/page/portal/eurydice/eurycountry>

ÉQUIVALENCE ENTRE LA SCOLARITÉ FRANÇAISE ET PORTUGAISE

France		Portugal		
Lycée Général et Technologique	Terminale + BAC	Ensino Secundário	12° ano + Exame 12°	
	1 ^{ère}		11° ano	
	2 ^{ème}		10° ano	
Collège	3 ^{ème}		9° ano	
	4 ^{ème}		3° ciclo	8° ano
	5 ^{ème}			7° ano
	6 ^{ème}			6° ano
Ecole Élémentaire	Cours Moyen 2 (CM2)	Ensino Básico	2° ciclo	5° ano
	Cours Moyen 1 (CM1)			4° ano
	Cours Élémentaire 2 (CE2)	1° ciclo		3° ano
	Cours Élémentaire 1 (CE1)			2° ano
	Cours Préparatoire (CP)			1° ano